

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Adresse e mail.....
Téléphone (facultatif).....

Cotisation annuelle 2019

Mécène..... ⇒ ..à partir de 200 euros (réduction d'impôt de 66 %)

Exemple : Un don de 200 € ne vous coûtera en réalité que 68 € et vous bénéficierez d'un Pass Privilège pour tous les concerts.

Membre bienfaiteur ⇒ 40 € minimum

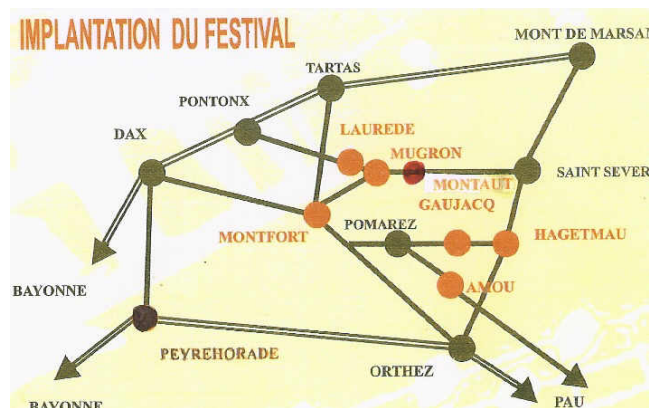
Membre adhérent... ⇒ 15 €

Merci de renvoyer ce bulletin

accompagné de votre chèque établi à l'ordre des Moments Musicaux de Chalosse à l'adresse ci-dessous (reçu fiscal ou carte d'adhérent par retour du courrier)

Moments Musicaux de Chalosse
Mairie de Laurède
40250 LAUREDE
www.festivalmusiquechalosse.com

Pour les soupers organisés après les concerts du dimanche à 18 heures, se renseigner le moment venu



Partenaires 2019

Le conseil départemental des Landes
La communauté des communes de Terres de Chalosse et les communes de Gaujacq, Hagetmau, Horsarrieu, Laurède, Montfort en Chalosse, Ozourt

Les curés des Paroisses concernées
Le propriétaire du château de Gaujacq

Tarifs : Moins de 16 ans : gratuit

Tarif A adhérents 20 €

Tarif B non adhérent 25 €

Pass intégral (les 6 concerts) 100 €

Pass 5 concerts 90 €

Formules abonnements et « pass intégral » personnalisé : formulaire sur le site www.festivalmusiquechalosse.com

ou

Réservations par mail :

contact@festivalmusiquechalosse.com

Tél : à partir du 5 juillet de 14H à 16H
05 58 73 03 33



2019 - 17^{ème} Festival

«Vivre en Paix avec la Musique»

Montfort 14 juillet 18 heures

Laurède 17 juillet 20 heures

Hagetmau 21 juillet 18 heures

Ozourt 26 juillet 21 heures

Horsarrieu 28 juillet 18 heures

Gaujacq 31 juillet 21 heures

